

CAMP SPORTIF 2019 GUIDE DES PARENTS

Matériel de camp

Veillez-vous vous assurer que votre enfant apporte avec lui chaque jour dans son sac à dos:

- ✓ Son lunch et 2 collations.
- ✓ Des vêtements appropriés pour la pratique du sport à l'intérieur et à l'extérieur.
- ✓ Des chaussures de sport (avec une bonne semelle) et des chaussettes en coton.
- ✓ Un maillot de bain et une serviette.
- ✓ Un chapeau ou une casquette (pour se protéger du soleil).
- ✓ De la crème solaire (protection 30 minimum).
- ✓ Une bouteille d'eau et/ou de jus de fruit.

Merci de bien vouloir identifier les vêtements et les objets appartenant à votre enfant et **laisser les objets de valeur à la maison. Tous les objets de valeurs seront confisqués et remis à la fin de la journée.** Loisirs Sportifs CDN-NDG n'est pas tenu responsable pour les objets perdus, volés ou brisés.

Programmation et sorties

La programmation des activités sera distribuée à chaque semaine. Les groupes devront partir à des heures spécifiques les jours de sortie. L'information vous sera remise pour chaque sortie. **Il sera important d'être au camp à l'heure.**

Alimentation

Votre enfant devra apporter son lunch et deux collations chaque jour. Nous n'avons pas accès à des réfrigérateurs, S.V.P. mettre un « ice pack » dans sa boîte à lunch.

Par mesure de précaution, il est interdit d'inclure dans les boîtes à lunch les aliments suivants : œufs, arachides, noix et des fruits de mer. Certains de nos campeurs ont des allergies alimentaires graves.

Crème solaire et médicaments

Veillez appliquer de la crème solaire à votre enfant le matin avant de partir. Les animateurs ne sont pas autorisés à appliquer la crème solaire aux enfants. Ces derniers le feront eux-mêmes.

Aucun médicament ne peut être administré aux enfants sans le consentement écrit des parents. Seuls les médicaments prescrits par le médecin peuvent être administrés au camp. Ces médicaments doivent nous être remis dans le contenant original venant du pharmacien.

État de santé :

Si votre enfant est malade avant d'arriver au camp, nous vous demandons de le garder à la maison. Si votre enfant tombe malade au camp, vous en serez avisé par téléphone pour venir le chercher.

Discipline

La direction du camp se réserve le droit de refuser ou de renvoyer tout enfant qui agira de façon dangereuse ou agressive envers lui-même, les autres enfants, le personnel ou la propriété du camp.

Si un enfant a des problèmes de comportement sérieux, une rencontre aura lieu entre la coordination, le responsable et le parent pour arriver à une entente d'intervention concernant l'enfant. Si par la suite, il n'y a aucune amélioration dans le comportement de l'enfant, le camp se verra dans l'obligation de renvoyer l'enfant. Les parents seront remboursés pour les frais restants après la date du renvoi, moins 25 % pour frais administratifs.

Procédures de départ

Si vous nous avez signalé sur la feuille d'inscription que votre enfant ne pouvait pas partir seul après les activités du camp, les modalités suivantes seront appliquées :

- les personnes désignées sur le formulaire d'inscription viennent chercher leur (s) enfant (s) à 16h, si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde.
- si un enfant est inscrit au service de garde, les personnes désignées devront venir le chercher entre 16h et 18h.
- les enfants qui partent seuls quittent à 16h
- si pour certaines raisons un enfant doit partir seul plus tôt, il ne peut le faire sans l'autorisation écrite des parents ou tuteurs qui indiqueront l'heure à laquelle il doit quitter.
- si une personne non désignée sur le formulaire d'inscription doit venir chercher votre enfant, vous devrez en aviser par écrit le personnel du camp et/ou du service de garde.
- les autorisations écrites sont obligatoire. Si nous ne recevons pas l'autorisation écrites, nous garderons l'enfant jusqu'au moment où nous aurons rejoint le parent ou la personne désignée inscrite sur la fiche d'inscription

Frais pour retard

Les parents doivent nous téléphoner pour nous aviser de leur retard. Si un parent vient chercher son enfant après 16h ou après 18h, ils devront payer des frais de retard :

- 5.00 \$ pour les 15 premières minutes.
- 1.00 \$ par minute supplémentaire.

Les parents devront signer un formulaire de retard avec le moniteur, comprenant le nom de l'enfant, l'heure et la date qui sera remis à la coordination qui fera le suivi de la facturation et du paiement.

Administration

Chèque sans provision :

Les parents devront rembourser en argent comptant le montant initial, plus les frais de banque (7.00\$).

Impôt :

Votre numéro d'assurance sociale est **obligatoire** afin que nous puissions vous envoyer votre relevé 24 pour vos impôts. Ce reçu vous sera envoyé par la poste ou par courriel au plus tard en février 2020. Il est de votre responsabilité de bien écrire votre adresse complète sur le formulaire d'inscription et de nous signaler tous changements d'adresse par écrit si vous déménagez.

Questions et commentaires

Si vous avez des commentaires ou des questions concernant le camp, n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice des camps, Mme Marlène Bédard au 342-9988 #231 ou au mbedard@loisirssportifscdndg.com.

*Partenaires de vos loisirs sportifs
Pour une communauté active et en santé!*

